



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RD 6204

Question écrite n° 86718

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les éboulements qui se produisent depuis plusieurs années dans la région de la vallée de la Roya, dans les Alpes-Maritimes. En effet, ces événements occasionnent régulièrement des dégâts sur la route départementale 6204, et le dernier éboulement en date, la chute d'un rocher de plusieurs dizaines de tonnes sur la route près de Breil-sur-Roya, a entraîné la suspension des liaisons ferroviaires entre Breil-sur-Roya et Tende, la voie ayant été endommagée sur 30 mètres. Les maires des communes riveraines, redoutant que les compagnies d'assurance refusent de les assurer contre ce risque, s'interrogent aujourd'hui sur leur participation éventuelle aux dépenses financières occasionnées par les éboulements. Il souhaiterait, par conséquent, connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86718

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2082